



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

## Trente-deuxième session

Tachkent (Ouzbékistan), 5-7 mai 2020

### Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en relation avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale

#### Résumé

En Europe et en Asie centrale, près d'un tiers de la population vit dans des zones rurales et fait face à de nombreux défis en raison de la prédominance des petites exploitations familiales dans de nombreux pays de la région. Il existe plusieurs contraintes concomitantes et interdépendantes qui entravent le développement, notamment la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les inégalités et les risques liés aux catastrophes naturelles, qui ont souvent des effets disproportionnés sur les groupes défavorisés, notamment les jeunes.

L'un des principaux objectifs est de travailler avec les communautés pour maintenir des moyens d'existence durables dans les zones rurales et améliorer la qualité de vie en renforçant les infrastructures et les services. Le présent document, qui passe en revue les besoins, les contraintes et les perspectives des exploitations familiales, ainsi que les problèmes spécifiques qui se posent aux jeunes ruraux de la région, montre qu'il est nécessaire d'assurer la viabilité de l'agriculture familiale de génération en génération. Il décrit ensuite les stratégies et les politiques susceptibles de favoriser la revitalisation des zones rurales afin de renforcer le rôle des exploitations familiales et de la jeunesse rurale dans le développement économique, social et environnemental, ainsi que dans le processus de changement transformationnel.

La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028 (la Décennie), grâce aux efforts collectifs de la communauté internationale, des gouvernements nationaux, du secteur privé et de la société civile, est une excellente occasion de renforcer encore davantage l'appui au développement des exploitations agricoles familiales et de la jeunesse rurale et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Dans le cadre de la Décennie, ce document présente des recommandations importantes concernant: 1) la politique de soutien à l'agriculture familiale; 2) la transformation structurelle des exploitations familiales et l'augmentation durable de la productivité; 3) le soutien à l'investissement et l'accès au financement; et 4) la politique de soutien à la jeunesse rurale.

*Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

### Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale souhaitera peut-être encourager ses membres à:

- 1) Promouvoir la transformation structurelle du secteur de l'alimentation et de l'agriculture afin d'élargir la nature multidimensionnelle de l'agriculture familiale et ainsi fournir des solutions sur mesure et adaptées au contexte pour réaliser les ODD.
- 2) Élaborer des plans d'action nationaux qui prévoient des mesures concrètes et des engagements spécifiques en faveur de l'agriculture familiale au niveau des pays dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale.
- 3) Adopter des approches de développement communautaire territorial et intégré qui mettent en avant l'importance et la valeur de la diversification économique, qui permet de répondre aux besoins locaux et qui concerne aussi bien la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire que les activités économiques non agricoles dans les zones rurales.
- 4) Créer des systèmes alimentaires inclusifs en favorisant le partage d'informations, de connaissances et d'expertise entre les agriculteurs et les autres acteurs et faciliter les innovations et introduire la numérisation et l'agriculture électronique pour assurer une couverture et une efficacité élevées des services fournis.
- 5) Accroître le niveau de soutien à l'investissement en faveur des petites exploitations familiales et des jeunes entrepreneurs en améliorant les politiques d'investissement et en élargissant le portefeuille de produits financiers appropriés.
- 6) Encourager les investissements responsables dans les infrastructures publiques, la numérisation, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la protection sociale et la fourniture de services afin de garantir que personne ne sera laissé pour compte dans la société.
- 7) Élaborer des politiques de soutien à la jeunesse rurale, surtout en ce qui concerne l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles, et améliorer les possibilités de création d'emplois décents, notamment en favorisant les nouvelles entreprises.
- 8) Donner davantage de pouvoirs aux jeunes en les associant à la gouvernance et à la prise de décision, ce qui permettra d'améliorer leur bien-être social et économique, de s'attaquer aux causes profondes de la migration économique ou de la migration de détresse et de tirer un profit maximum des effets positifs des migrations pour les communautés rurales.
- 9) Demander à la FAO de continuer à aider les pays de la région dans la transformation structurelle durable des zones rurales afin d'élargir la nature multidimensionnelle de l'agriculture familiale et de mettre à profit les moyens d'existence des exploitants familiaux, y compris des jeunes.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Europe

[ERC-ECA-Secretariat@fao.org](mailto:ERC-ECA-Secretariat@fao.org)

## I. Introduction

1. La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028 (la Décennie) a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2017<sup>1</sup>. La Décennie est un cadre qui permet aux pays d'élaborer des politiques publiques et de développer l'investissement afin d'aider les exploitations agricoles familiales et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

2. En moyenne, près d'un tiers de la population des pays de la région Europe et Asie centrale vit dans des zones rurales<sup>2</sup>. En 2015, 28 pour cent de la population de l'Union européenne vivait dans une zone rurale<sup>3</sup>. De même, selon la FAO (2018a)<sup>4</sup>, les zones rurales abritent en moyenne 30 pour cent de la population des États membres non membres de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange (AELE). L'agriculture, le secteur forestier et la pêche restent des éléments essentiels de nombreuses économies de la région. La pauvreté rurale a diminué au fil des ans mais cette tendance s'est récemment ralentie (Banque mondiale, 2019). Dans de nombreux pays, le revenu moyen par habitant est plus faible dans les zones rurales que dans les zones urbaines, la base de compétences est plus étroite et le secteur des services est moins développé. En outre, les populations rurales – en particulier les femmes, les jeunes et d'autres groupes défavorisés – ont moins de possibilités d'emploi décent et n'ont souvent pas accès à des conditions de vie et de travail convenables. Compte tenu des vastes changements qui se produisent dans les systèmes alimentaires et agricoles à l'échelle mondiale, les populations rurales de la région Europe et Asie centrale, y compris les exploitants agricoles, seront confrontées à des défis majeurs au cours des prochaines décennies. La Décennie vise à concentrer les efforts collectifs de la communauté internationale, des gouvernements nationaux, du secteur privé et de la société civile sur la conception et la mise en œuvre de politiques économiques, environnementales et sociales globales qui renforceront la position de l'agriculture familiale au sein du secteur agricole, pour le plus grand profit des zones rurales.

3. Le présent document est structuré en quatre parties. Il propose tout d'abord une analyse de la situation des exploitations familiales dans la région Europe et Asie centrale, puis un examen des défis auxquels est confrontée la jeunesse rurale de la région, qui illustre la viabilité de l'agriculture familiale de génération en génération. Le document donne ensuite un aperçu des stratégies qui peuvent favoriser la revitalisation des zones rurales et, enfin, décrit les rôles de la FAO et des membres dans le développement des exploitations familiales, ainsi que les possibilités offertes aux jeunes ruraux.

---

<sup>1</sup> Résolution A/Res/72/239. Pour plus d'informations, voir <http://www.fao.org/family-farming/decade/fr/>.

<sup>2</sup> Dans le présent document, la région Europe et Asie centrale est divisée en cinq sous-régions : États membres de l'Union européenne et pays de l'AELE, pays européens de la Communauté des États indépendants (CEI), pays des Balkans occidentaux, pays du Caucase et pays d'Asie centrale.

<sup>3</sup> Pour de plus amples informations, voir le site web d'Eurostat: [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Statistics\\_on\\_rural\\_areas\\_in\\_the\\_EU#Population\\_distribution\\_by\\_degree\\_of\\_urbanisation](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Statistics_on_rural_areas_in_the_EU#Population_distribution_by_degree_of_urbanisation).

<sup>4</sup> On trouvera les références du présent document à la section 4 de l'annexe web.

## II. Analyse structurelle des exploitations familiales dans la région Europe et Asie centrale

4. En raison de sa nature multidimensionnelle, l'agriculture familiale<sup>5</sup> joue un rôle essentiel dans la réalisation de plusieurs des ODD, en particulier les ODD 1, 2, 5, 8, 10 et 17, tant au niveau mondial que dans la région Europe et Asie centrale. À cet égard, les principaux objectifs des ODD dans la région sont la cible 2.3, qui appelle à doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires d'ici à 2030, la cible 1.2, qui vise à réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans la pauvreté et la cible 1.4, qui vise à garantir que tous les hommes et toutes les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière et au contrôle des terres. Les pays de la région Europe et Asie centrale sont à des stades différents de transformation structurelle (et agricole) et leurs secteurs d'activités, notamment l'agriculture, les forêts et la pêche, ne contribuent pas de la même façon à la valeur ajoutée brute et à l'emploi. Ils ont cependant certaines caractéristiques communes, notamment la fragmentation des terres, le faible niveau d'investissement dans les infrastructures rurales et un accès réduit aux services ruraux.

5. En 2016, l'Union européenne comptait 10,5 millions d'exploitations agricoles. Deux tiers des exploitations étaient d'une taille inférieure à 5 ha (Eurostat, 2018), et 97 pour cent de toutes les exploitations étaient classées dans la catégorie des exploitations familiales (Van der Ploeg, 2016). Une situation similaire existe dans les Balkans occidentaux, le Caucase et l'Asie centrale (à l'exception du Kazakhstan) (FAO, à paraître). La main-d'œuvre agricole régulière dans l'Union européenne a diminué de 31,7 pour cent au cours de la période 2005-2016 (Eurostat, 2018).

6. Les structures agricoles dans la région sont très diverses mais la plupart des pays, y compris ceux de l'Union européenne, sont encore largement dominés par les exploitations familiales. Au cours de la période 2018-2019, la FAO a mené des études par pays sur les besoins et les contraintes des petits exploitants et des agriculteurs familiaux dans huit pays de la Communauté d'États indépendants (CEI), des Balkans occidentaux, du Caucase et d'Asie centrale (FAO, à paraître). Les études ont montré que les exploitations familiales dominent la production agricole dans les huit pays mais que leur part dans la production totale du secteur varie selon le produit et le pays. La Serbie et la République de Moldova ont des structures agricoles à deux vitesses, qui comprennent de nombreuses petites exploitations mais aussi un nombre relativement élevé de grandes exploitations (plus de 10 ha), tandis qu'en Albanie, en Arménie, en Géorgie, au Kirghizistan, en Macédoine du Nord et au Tadjikistan, entre 95 et 99 pour cent de toutes les exploitations sont inférieures à 5 ha. La fragmentation des terres est excessive dans la plupart des pays où les petites exploitations familiales dominent, ce qui entrave la productivité et la compétitivité des exploitations agricoles.

7. En outre, les petites exploitations ne constituent pas un groupe homogène. Dans le contexte de la transformation structurelle en cours des zones rurales, trois voies de développement stratégiques s'offrent aux petites exploitations: la voie agricole, la voie de la diversification et la voie de la sortie (voir l'annexe web, section 3, et FAO, à paraître).

8. En général, les pays où les structures agricoles sont dominées par de petites exploitations familiales ne présentent pas les conditions qui leur permettent de passer facilement à une agriculture pérenne sur le plan économique. Les activités sur le marché des terres agricoles varient d'un pays à l'autre. Ainsi, les marchés fonctionnent de façon relativement satisfaisante en République de Moldova et en Serbie, tandis que le marché est inexistant au Tadjikistan. Les exploitations agricoles familiales ont un accès limité aux facteurs de production, aux ressources naturelles et au financement. Elles font

---

<sup>5</sup> Il n'existe pas de définition unique et universelle de l'agriculture familiale mais celle-ci a été néanmoins définie de la manière suivante dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale (2014): l'agriculture familiale (qui englobe toutes les activités agricoles familiales) permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole qui est gérée et conduite par une famille et repose principalement sur le travail familial, tant celui des femmes que celui des hommes. La famille et l'exploitation sont liées, évoluent ensemble et combinent les fonctions économiques, environnementales, sociales et culturelles (FAO et Fonds international de développement agricole [FIDA], 2019).

souvent face à des difficultés importantes, notamment des systèmes d'irrigation et de drainage mal gérés et mal entretenus, un accès limité à la terre, des technologies obsolètes, des intrants de qualité médiocre et un manque de compétences. L'agriculture contractuelle étant rare et variant selon l'échelle des activités d'exploitation et les secteurs, les exploitations familiales sont confrontées à des coûts de transaction élevés en matière de production et de commercialisation, ce qui réduit encore davantage leur faible productivité et les expose à des risques importants.

9. En dehors de l'Union européenne, le financement du développement de l'agriculture est souvent limité et peu d'interventions politiques ciblent les exploitations familiales, les groupes marginalisés et les régions éloignées. Les subventions à l'investissement, lorsqu'elles existent, exigent des normes élevées et/ou sont assorties de mécanismes de conformité complexes. Le développement des petites exploitations agricoles est souvent entravé par un manque de compétence institutionnelle, de capacités et de volonté politique. Les agriculteurs familiaux ne peuvent par conséquent tirer parti que d'investissements limités. En outre, le manque de fonds propres les pousse à emprunter auprès des banques mais ils n'ont pas souvent la possibilité de fournir des garanties acceptables, d'autant qu'ils sont confrontés à des taux d'intérêt élevés, à la volatilité des prix, au risque de catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique. Par ailleurs, les envois de fonds constituent une importante source de revenus pour les familles bénéficiaires, principalement dans le Caucase et en Asie centrale, mais ils sont généralement consacrés au logement et à la consommation et non à l'investissement dans l'agriculture ou d'autres entreprises rurales (FAO, 2018a).

10. Les exploitations familiales des pays de la région qui ne sont pas membres de l'Union européenne sont surtout actives dans les chaînes de valeur courtes. Le secteur de l'agriculture et de la transformation alimentaire en général, et les exploitations familiales à vocation commerciale en particulier, sont confrontés à des problèmes d'accès aux marchés nationaux et internationaux. Les agriculteurs manquent d'informations sur les marchés et ne savent pas où les trouver. Une production à petite échelle et le faible niveau de spécialisation empêchent les agriculteurs familiaux d'établir des liens durables ou pérennes au sein des chaînes de valeur. Ils ont en effet du mal à produire de façon stable la quantité et la qualité exigées par les transformateurs et les opérateurs sur le marché. Il est donc rare que la coopération entre les exploitations familiales et leurs clients soit durable.

11. La pauvreté rurale persistante dans la région Europe et Asie centrale est due à plusieurs facteurs, en particulier dans les Balkans occidentaux, les pays européens de la CEI, le Caucase et l'Asie centrale<sup>6</sup> et comprend une dimension sexospécifique très marquée. En effet, la faiblesse des revenus ruraux est un problème particulier dans les économies de la région qui ont achevé leur transition et les groupes défavorisés, notamment les femmes, les minorités et les handicapés, ont plus de mal à obtenir un travail décent et ont tendance à être surreprésentés dans les emplois moins bien rémunérés, précaires et informels. Les femmes, par exemple, ont un accès réduit à la terre et aux autres ressources productives (intrants agricoles, services financiers) et effectuent fréquemment des travaux manuels en tant que travailleuses familiales informelles et non rémunérées. Dans certains pays de la région, pas plus de 10 pour cent des propriétaires fonciers enregistrés sont des femmes et moins de 10 pour cent des entreprises agricoles sont enregistrées sous des noms de femmes (Banque mondiale et FAO, 2014).

12. Le caractère informel du travail et l'accès limité au crédit limitent également la création d'entreprises, la protection sociale et le travail décent. L'accès des femmes, en particulier les jeunes femmes, à l'emploi et aux débouchés économiques est entravé par le manque de services sociaux, notamment les structures de garde d'enfants, et par des pratiques sociales qui attendent d'elles qu'elles supportent tout le poids des responsabilités domestiques (FAO, 2019). Les femmes rurales ont également un accès réduit à la formation, aux connaissances et aux technologies agricoles: elles ne représentent que 10 pour cent des clients des services de vulgarisation dans certains pays. Ce point est d'autant plus important que la promotion de pratiques agricoles durables dépend de l'accès aux connaissances, à l'information et à la formation.

---

<sup>6</sup> Les données de la Banque mondiale (citées par la FAO, à paraître) indiquent que, sur la base des seuils de pauvreté nationaux, les huit pays dans lesquels des études sur les petits exploitants ont été récemment menées comptent plus de 9 millions de pauvres (soit 24,8 pour cent de la population totale) (voir l'annexe web, section 2, tableau 1).

13. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) donnent aux agriculteurs la possibilité d'accéder non seulement à l'information et aux connaissances, mais aussi aux services financiers, au crédit, aux assurances et aux systèmes de marché, entre autres. L'accès aux TIC et aux infrastructures numériques dans les zones rurales est souvent limité et cette fracture numérique entre zones urbaines et rurales limite la contribution que pourrait apporter les agriculteurs aux processus d'intégration commerciale (FAO, 2018b).

14. Enfin, les statistiques et les tendances ne tiennent pas compte de la vulnérabilité croissante des populations rurales au changement climatique et aux phénomènes météorologiques violents qui entravent le développement agricole durable et sont autant de risques pour les moyens d'existence, au point qu'ils pourraient plonger certaines personnes dans la pauvreté ou les pousser à émigrer (FAO, 2018a). Par exemple, en Asie centrale, les facteurs de stress climatique devraient nuire aux rendements agricoles et réduire les disponibilités alimentaires globales dans toute la région d'ici à 2050 (Agence des États-Unis d'Amérique pour le développement international [USAID], 2018). Les agriculteurs manquent d'informations générales sur le climat et d'accès aux outils agrométéorologiques à cet égard. Le manque de capacités de collecte, d'interprétation et d'utilisation des données concernant les mesures renforcées de réduction des risques climatiques et de catastrophes est évident. Les petites exploitations agricoles sont les plus vulnérables au changement climatique car elles disposent de ressources limitées. Il apparaît donc nécessaire d'élaborer des mesures adéquates pour faire face aux menaces associées au changement climatique et débloquent le cycle de la pauvreté rurale.

### **III. Les défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes ruraux dans la région**

15. En 1995, l'Assemblée générale des Nations unies a indiqué que la jeunesse était constituée de personnes âgées de 15 à 24 ans, tout en notant que cette tranche d'âge varie selon les pays et les sociétés. En revanche, afin d'établir des politiques, les agriculteurs de l'Union européenne âgés de moins de 40 ans sont classés dans la catégorie des «jeunes agriculteurs»<sup>7</sup>. Or les «jeunes» constituent un groupe social diversifié pour lequel il n'y a pas de solutions universelles. Outre les différences culturelles entre les pays et les régions, il existe de grandes disparités au sein des communautés, notamment en termes d'âge, de niveau d'éducation et d'aspirations. Il est donc nécessaire d'offrir aux jeunes un éventail de possibilités, y compris des emplois ruraux décents dans l'économie rurale au sens large et dans l'agriculture, tout en poursuivant les efforts visant à éliminer le recours au travail des enfants.

16. Les jeunes ruraux de la région sont confrontés à plusieurs défis, notamment le développement du secteur privé, l'accès à la formation, à l'éducation et aux financements, l'intermédiation sur le marché du travail, le développement rural et bien d'autres encore (Fonds international de développement agricole [FIDA], 2019). Malgré un niveau général de développement élevé, les inégalités s'accroissent dans toutes les parties de la région et se manifestent par des niveaux élevés de chômage des jeunes, l'exclusion des groupes marginalisés et le manque d'accès aux services sociaux (Groupe des Nations Unies pour le développement [GNUM], 2017). Des contraintes socioéconomiques telles que les rémunérations marginales, le caractère saisonnier du travail, les conditions de travail précaires, le chômage et la pauvreté rurale persistante font partie des principaux facteurs qui poussent les jeunes à migrer et à rechercher des possibilités d'emploi et une qualité de vie plus dynamique dans les zones urbaines ou à l'étranger. Les taux de chômage des jeunes varient considérablement d'un pays à l'autre; ils sont parmi les plus élevés au monde en Arménie (38,2 pour cent), en Bosnie-Herzégovine (33,8 pour cent) et en Macédoine du Nord (45,5 pour cent). En revanche, les taux de chômage au Kazakhstan (3,8 pour cent), en République de Moldavie (7,4 pour cent) et en Ukraine (18 pour cent) sont bien plus faibles (Organisation internationale du Travail [OIT], 2017).

---

<sup>7</sup> Règlement (UE) n° 1307/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 établissant les règles relatives aux paiements directs en faveur des agriculteurs au titre des régimes de soutien relevant de la politique agricole commune et abrogeant le règlement (CE) n° 637/2008 du Conseil et le règlement (CE) n° 73/2009 du Conseil.

17. Il est souvent dans l'intérêt des jeunes de partir, par exemple pour accéder à un enseignement supérieur de qualité, en particulier au niveau tertiaire. De nombreuses jeunes femmes choisissent d'émigrer pour trouver un emploi et améliorer leur niveau de vie. L'exode des jeunes en quête d'opportunités vers les zones urbaines ou à l'étranger réduit le capital humain dans les zones rurales (GNUD, 2017) et a conduit les responsables politiques à se demander s'il valait mieux promouvoir l'éducation des jeunes ou rechercher quelles étaient les meilleures solutions pour les communautés rurales (Parlement européen, 2010). L'accès des jeunes aux TIC dans les zones rurales, en particulier les plus reculées, est également limité. Les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables aux risques liés à la migration, qui peuvent l'emporter sur les avantages économiques (FAO, 2014a).

18. Il est donc essentiel de rendre l'agriculture et les zones rurales plus attrayantes pour les jeunes car ceux-ci ont un rôle majeur à jouer en faveur de la revitalisation de ces zones dans la région Europe et Asie centrale. Des politiques intégrées et globales sont donc nécessaires mais il faudra veiller tout particulièrement à ce que nul ne soit laissé pour compte, quels que soient le sexe, l'âge, l'origine ethnique, le handicap et le statut social des personnes concernées. Il apparaît évident que si les zones rurales pouvaient être un espace permettant d'offrir aux jeunes des moyens d'existence durables et attrayants, de les aider à envisager leur avenir localement et d'améliorer leur qualité de vie en leur fournissant des infrastructures et des services de base, l'impact produit sur la cohésion sociale rurale serait positif et très important.

19. À cet égard, il est essentiel d'encourager la diversification économique aussi bien dans le secteur agricole que dans les activités non agricoles. Il faut pour cela développer les chaînes de valeur agricoles et l'économie rurale au sens large afin de fournir une base plus large d'emplois décents sur le marché du travail rural. Dans le cadre de cette approche, la création d'un secteur agricole plus viable et attrayant encouragera les jeunes à se lancer dans l'agriculture. La politique agricole commune de l'Union européenne pour 2014-2020 souligne qu'il est important d'attirer les jeunes agriculteurs. Leur impact, évident, tient au fait que les exploitations dirigées par des jeunes ont en moyenne de meilleurs résultats économiques que celles des agriculteurs plus âgés (Parlement européen, 2017). Les jeunes agriculteurs sont plus ouverts que les agriculteurs plus âgés aux possibilités de générer des revenus à partir d'autres sources que la production agricole (Réseau européen pour le développement régional [REDR], 2019). Cependant, les politiques et les investissements actuels ne sont pas suffisants pour retenir les jeunes dans le secteur agricole en Europe et en Asie centrale. Même dans l'Union européenne, il reste beaucoup à faire. «Alors que l'aide de l'Union européenne destinée aux jeunes agriculteurs existe depuis plus de trente ans, le "problème des jeunes agriculteurs" persiste en raison, d'une part, de la complexité de cette question et, d'autre part, de l'efficacité limitée des mécanismes politiques pour la traiter» (Parlement européen, 2017, p. 9).

20. Il est également nécessaire de capitaliser sur les nouvelles possibilités d'emploi des jeunes au sein des différents segments de la chaîne de valeur agricole dans le cadre d'une approche globale du système alimentaire<sup>8</sup>, que ce soit dans les tâches mécanisées, notamment le fonctionnement des machines agricoles, la transformation de produits agricoles, et les activités liées aux TIC. L'agriculture dépasse le cadre de la production primaire et comprend de nombreuses autres activités de la chaîne de valeur qui sont également nécessaires, ainsi que d'importantes sources d'emplois potentiels (transport, commercialisation, emballage, stockage et autres). En retour, ce processus renforcera la viabilité d'autres entreprises rurales, telles que le commerce de détail. Le rapprochement des zones rurales et urbaines pourrait également contribuer à renforcer les liens économiques avec les zones urbaines tout en encourageant l'emploi décent en milieu rural. Cependant, pour rendre les zones rurales plus attrayantes pour les jeunes, il faudra non seulement offrir de nouveaux débouchés économiques (USAID, 2018), mais aussi améliorer les infrastructures, les écoles, les services sociaux et la cohésion sociale.

---

<sup>8</sup> Des précisions sur l'approche axée sur les systèmes alimentaires sont présentées dans le document intitulé «Des systèmes alimentaires durables et une alimentation saine en Europe et Asie centrale» (ERC/20/2), disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/nc226fr/nc226fr.pdf>.

21. Ne pas assurer un avenir aux jeunes dans les zones rurales de la région fait courir des risques d'instabilité politique et sociale, en particulier si les jeunes ne participent pas au processus de développement ou s'ils ne sont pas en mesure d'acquérir les bonnes compétences, ni de trouver un travail intéressant. Pour relever les défis auxquels sont confrontés les jeunes dans la région Europe et Asie centrale, il faut élaborer des programmes ciblés car les dynamiques sont très différentes d'un bout à l'autre de la région. Or les variations démographiques créent un éventail complexe de problèmes (voir l'annexe web, section 2, tableau 2). On sait, par exemple, que les États membres de l'Union européenne sont confrontés au défi du vieillissement rapide de la population et à ses conséquences, notamment la viabilité financière, l'allongement de l'âge de la vie active et l'adéquation du niveau des prestations. En revanche, l'Asie centrale compte un pourcentage plus élevé de jeunes, phénomène démographique qui s'accompagne d'une série de problèmes et d'opportunités qui lui sont propres. Offrir à ces jeunes générations des soins de santé, une éducation, un environnement sûr et des possibilités d'emploi est un défi majeur du développement durable que la région devra relever si elle veut tirer parti de son dividende démographique.

22. Enfin, pour appuyer la création d'une politique efficace et stimuler les investissements, il est urgent de recueillir davantage de données afin de combler un manque général d'informations concernant la société rurale dans la région Europe et Asie centrale. Selon Jentsch et Shucksmith (2017), on en sait vraiment peu sur la façon dont les jeunes vivent dans les zones rurales d'Europe, sur leurs revenus et sur leur qualité de vie, ainsi que sur la façon dont ils perçoivent l'incidence des politiques sur leur existence et dont ils sont touchés par la dynamique des changements sociaux et économiques.

#### **IV. Vers la revitalisation des zones rurales en Europe et en Asie centrale**

23. Les exploitations familiales sont au cœur de nombreuses communautés rurales dans la région Europe et Asie centrale et ne devraient pas être considérées comme un obstacle mais plutôt comme une partie de la solution pour assurer, à long terme, la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, la réduction de la pauvreté rurale et la durabilité environnementale (FAO, 2014a). Elles ont en effet un double rôle. Premièrement, les exploitations agricoles familiales peuvent apporter une contribution significative au processus de transition économique de la région, d'autant que le changement climatique, la volatilité des prix des denrées alimentaires et la qualité agroenvironnementale sont des priorités absolues. Deuxièmement, les petites exploitations familiales, si on les aide à devenir plus résilientes, peuvent être un instrument qui permettra de maintenir la cohésion sociale rurale à l'avenir (Tudor, 2015). La résilience de ce type d'activité sera mesurée par la capacité que celle-ci aura de s'adapter à l'évolution de l'environnement physique, social et économique de l'agriculture.

24. Cette analyse, qui concorde avec le fait que de nombreux ménages ruraux adoptent des stratégies de subsistance mixtes, rappelle les trois principales voies que les ménages peuvent adopter, à savoir la commercialisation des activités agricoles (la voie agricole), la diversification économique (la voie de la diversification) et/ou la sortie de la production agricole (la voie de la sortie). Conformément aux aspirations exprimées lors du lancement de la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale et pour garantir le succès des ODD, les initiatives, notamment les projets mis en œuvre par la FAO en Europe et en Asie centrale, doivent donc être appuyées par des politiques cohérentes, intégrées et intersectorielles qui abordent simultanément les dimensions environnementales, économiques et sociales de l'agriculture et du développement rural afin de contribuer à plusieurs ODD. Comme indiqué dans le Plan d'action mondial<sup>9</sup>, la Décennie contribue également à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement agricole et rural durable (FAO, 2014b) et à la mobilisation des moyens de mise en œuvre, conformément à l'ODD 17.

25. Dans le cadre du développement agricole, les technologies aident les agriculteurs, en particulier les jeunes, à produire un excédent commercialisable et, réciproquement, les débouchés commerciaux les encouragent à innover. Lorsqu'ils entrent sur le marché, les agriculteurs font partie de chaînes de valeur qui vont des fournisseurs d'intrants jusqu'aux consommateurs. Dans les pays à revenu moyen ou élevé, les chaînes de valeur deviennent essentielles. Les consommateurs souhaitent être mieux informés

---

<sup>9</sup> Pour plus d'informations, voir <http://www.fao.org/3/ca4672fr/ca4672fr.pdf>.



sur la qualité et sur la sécurité sanitaire des aliments, tandis que les normes du secteur privé dans ce domaine deviennent plus rigoureuses. Les agriculteurs ont donc besoin de conseils et de soutien sur un large éventail de sujets.

26. Des services de conseil efficaces peuvent aider les ménages agricoles non seulement à suivre la voie agricole et la voie de la diversification, mais aussi à gérer les conséquences de la voie de la sortie, notamment la redistribution des terres et l'entrée des jeunes dans l'agriculture. Il existe des différences importantes entre les pays de la région Europe et Asie centrale en ce qui concerne l'adéquation des services de vulgarisation officiels. De nombreux services nationaux doivent être adaptés pour mieux prendre en compte les besoins des petites exploitations, être davantage axés sur la demande et être plus inclusifs dans leurs réponses aux besoins spécifiques des agricultrices et des petits exploitants. Il faut en outre veiller à assurer la fourniture de conseils pertinents et de grande qualité en s'appuyant sur la formation et le renouvellement du personnel, en utilisant des systèmes efficaces de contrôle de la qualité et en recourant davantage à des activités telles que les démonstrations dans des exploitations modèles.

27. Néanmoins, les principaux acteurs, dont l'Union européenne et la FAO, conviennent qu'il n'est plus acceptable de se concentrer uniquement sur le concept traditionnel de «transfert de connaissances», selon lequel les connaissances sont créées par la recherche puis transmises au moyen d'activités de vulgarisation, ainsi que l'éducation, et reçues par les destinataires passifs que sont les agriculteurs. L'accent mis auparavant sur la circulation unilatérale des connaissances, des chercheurs jusqu'aux agriculteurs en passant par les conseillers, a été excessif et les conséquences de cette approche, à savoir un manque d'accès aux connaissances, une circulation insuffisante de l'information, un faible échange des résultats de la recherche et une réactivité trop faible aux besoins des agriculteurs, ont été des obstacles majeurs à l'adoption de l'innovation dans les exploitations familiales (Commission européenne, 2013).

28. La numérisation n'est pas seulement pertinente pour accroître l'impact des services de conseil, elle permet aussi d'apporter des réponses à de nombreuses questions qui intéressent les agriculteurs (FAO, 2018b). Les besoins des agriculteurs en matière d'information augmentent car ils doivent prendre des décisions plus complexes sur l'utilisation des terres, le choix des cultures et la sélection des marchés, ainsi que dans d'autres domaines qui ont une incidence sur les moyens de subsistance de leur famille et de leur communauté. Selon la FAO (2015), le fait d'accéder à la bonne information au bon moment et de manière appropriée n'est plus un luxe mais une nécessité<sup>10</sup>. Les possibilités de communication accrues offertes par les TIC sont particulièrement utiles pour l'agriculture familiale (FAO, 2016). Parmi les exemples concernant la jeunesse/l'agriculture et la technologie/l'innovation, on peut citer l'utilisation d'applications mobiles pour trouver des emplois ou des partenaires commerciaux et accéder à des informations sur les cultures, le conditionnement, le commerce et d'autres sujets connexes.

29. L'investissement dans l'agriculture et, par extension, dans le développement rural est une condition préalable à une croissance plus inclusive et durable qui peut se traduire par la création d'emplois plus décents pour les jeunes. Un développement accéléré fondé sur la transformation des produits agricoles et sur la fabrication pourrait faciliter les transformations rurales en cours et, à terme, favoriser la revitalisation des zones urbaines et de l'agriculture. Il existe un potentiel de création de revenus ruraux grâce à la participation des agriculteurs à la production d'énergie renouvelable. Les exploitations agricoles disposent souvent d'un espace pour l'énergie éolienne, les panneaux solaires et la production durable de biomasse et de bioénergie. Les coopératives de production de biomasse permettraient aux petits agriculteurs de contribuer à la production d'énergie.

30. De telles approches peuvent montrer à la jeunesse rurale que l'agriculture dépasse le cadre de la production primaire et qu'elle fait plutôt partie d'un système alimentaire global. De nombreux jeunes ruraux pourraient ainsi choisir de passer d'activités agricoles à des activités non agricoles et continuer de vivre dans leur localité rurale. En conséquence, les stratégies de développement doivent être ciblées

---

<sup>10</sup> La FAO a été invitée lors du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture tenu en 2019 à élaborer un projet de conseil international du numérique. Ce conseil devrait apporter des solutions aux problèmes vitaux de la numérisation, formuler des recommandations, faire progresser l'échange d'idées et d'expériences et permettre ainsi à chacun de mieux utiliser les possibilités offertes par la numérisation. Pour plus d'informations, voir [https://www.gffa-berlin.de/wp-content/uploads/2019/10/ergebnisbroschuere\\_2019-EN.pdf](https://www.gffa-berlin.de/wp-content/uploads/2019/10/ergebnisbroschuere_2019-EN.pdf) (en anglais).

à différents niveaux, de l'exploitation individuelle jusqu'à l'ensemble du secteur, et être à la fois globales (en tenant compte de la diversité des économies rurales et de l'importance des chaînes de valeur) et territoriales (en adoptant une approche de développement des communautés locales).

31. Pour résumer, il est nécessaire de procéder à un changement de paradigme dans la manière dont les aliments sont produits et consommés. L'investissement dans le développement rural et l'agriculture, notamment dans les exploitations familiales, les technologies, les jeunes pousses et les entreprises et services ruraux, peut favoriser la mise en place d'une agriculture et de zones rurales plus durables et plus productives, en particulier lorsqu'il s'accompagne d'autres types d'intervention, notamment les incitations fiscales, la taxation des méthodes de production non pérennes et l'utilisation de l'atténuation des effets du climat (par exemple la séquestration du carbone), qui incitent à investir dans les zones rurales. Pour réaliser cette mutation, il faut adopter une approche de développement territorial qui donne aux communautés les moyens d'agir au niveau local et qui ne laisse personne à l'écart, afin de parvenir à une transformation efficace des entreprises et des exploitations agricoles, de restructurer l'ensemble du secteur agricole (agroproduction) et, en retour, d'offrir aux jeunes ruraux des possibilités d'emplois décents.

## **V. Recommandations visant à favoriser la pérennité des exploitations familiales et l'emploi des jeunes dans les zones rurales d'Europe et d'Asie centrale**

32. Dans le présent document, on a précédemment décrit et passé en revue les grandes tendances et les principaux enjeux auxquels sont confrontés les agriculteurs familiaux et les jeunes dans les zones rurales en Europe et en Asie centrale. Ce dernier chapitre présente des recommandations concrètes visant à renforcer le rôle des agriculteurs familiaux et des jeunes ruraux dans le développement économique, social et environnemental et dans le processus de changement transformationnel. Ces recommandations varient d'un pays à l'autre mais certaines observations et suggestions sont générales et peuvent s'appliquer à différents pays.

33. Les conseils formulés ne pourront être efficaces que s'ils tiennent compte du fait que les jeunes sont l'avenir des communautés rurales de la région et qu'il faut leur donner les moyens de façonner leur futur. En outre, les jeunes de la région Europe et Asie centrale devront avoir la possibilité de participer activement à l'élaboration des plans et des stratégies qui les concernent afin que leurs initiatives correspondent aux orientations de la Décennie et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans des zones rurales<sup>11</sup> et que des progrès effectifs soient accomplis quant à la réalisation des ODD. Il convient donc de promouvoir une approche fondée sur les droits en ayant pour objectif d'inclure les jeunes afin qu'ils prennent l'initiative et participent à la formulation des futures politiques.

34. Les recommandations politiques énoncées ci-après à l'intention des gouvernements, des organisations de la société civile et d'autres acteurs, y compris le secteur privé, adoptent une perspective à moyen terme car il n'existe pas de «solutions rapides» aux défis auxquels sont confrontées les zones rurales. Les trois premières sont en règle générale valables pour les agriculteurs familiaux et les jeunes ruraux, tandis que la quatrième est axée sur les jeunes.

### **1. Élaborer une politique de soutien à l'agriculture familiale dans un cadre territorial**

- La mise en place d'un cadre politique global est d'une importance capitale, notamment en ce qui concerne la définition d'orientations politiques générales visant à garantir un développement agricole et rural résilient et socialement durable qui fait partie intégrante d'une approche globale du système alimentaire<sup>12</sup>. Il convient donc de donner la priorité aux réformes des politiques, des cadres réglementaires, des normes et des dispositifs qui régissent l'agriculture, la production

---

<sup>11</sup> Pour plus d'informations, voir <https://undocs.org/pdf?symbol=fr/A/RES/73/165>.

<sup>12</sup> Voir également le document «Des systèmes alimentaires durables et une alimentation saine en Europe et Asie centrale» (ERC/20/2), disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/nc226fr/nc226fr.pdf>.

alimentaire et les questions environnementales, ainsi que la vie et les moyens de subsistance en milieu rural.

- Adopter des approches de développement territorial/communautaire intégré qui, pour répondre aux besoins locaux, reconnaissent l'importance et la valeur d'une diversification économique qui vise à la fois la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et les activités économiques non agricoles.
- Promouvoir l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques qui contribuent aux ODD 1, 2, 4, 5, 8, 10 et 17 en facilitant le renouvellement de l'agriculture familiale de génération en génération, y compris les droits de succession des femmes et l'accès des jeunes à la terre et aux autres ressources naturelles, aux actifs productifs, à l'éducation, à l'information, aux services et aux marchés, ainsi qu'à un emploi rural décent, et en ouvrant des perspectives aux jeunes entrepreneurs des secteurs agricoles et non agricoles.
- Les capacités de coopération intersectorielle, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques doivent être renforcées aux niveaux infranationaux, en particulier pour les autorités chargées du développement territorial et rural, de la protection sociale, des questions agricoles et environnementales. L'autonomisation des administrations locales est importante pour répondre à des besoins locaux spécifiques. Les processus locaux d'élaboration de politiques et de prise de décisions doivent être guidés et encadrés et répondre aux besoins des agriculteurs familiaux.
- Élaborer des plans d'action nationaux qui, dans le cadre de la Décennie, prévoient des mesures concrètes et des activités spécifiques à l'appui de l'agriculture familiale et qui comportent une feuille de route afin que les pays puissent soutenir le développement durable avec l'agriculture familiale et en faveur de celle-ci (FAO et FIDA, 2019).

## **2. Faciliter la transformation structurelle des zones rurales et soutenir une croissance durable de la productivité**

- Promouvoir la transformation structurelle de l'alimentation et de l'agriculture afin d'élargir la nature multidimensionnelle de l'agriculture familiale. Renforcer les diverses fonctions de l'agriculture familiale, y compris leur productivité et la croissance des revenus (lien avec la cible 2.3 des ODD). Tenir compte du fait que les problèmes complexes liés aux exploitations agricoles familiales exigent des solutions sur mesure et adaptées au contexte (pour être aussi en mesure de réaliser les ODD).
- Mettre au point des systèmes alimentaires inclusifs grâce au partage d'informations, de connaissances et de compétences spécialisées entre les agriculteurs et les autres acteurs. Il s'agit notamment d'aider les petites exploitations agricoles pour qu'elles puissent commercialiser leurs produits sur les marchés, de contribuer à la formation de coopératives (et d'autres méthodes de coopération) et de fournir, en fonction des besoins, des services de conseil sur les questions agricoles qui intègrent des approches sexospécifiques et socialement inclusives.
- Faciliter les innovations et introduire la numérisation (systèmes d'information commerciale et systèmes d'alerte précoce et de communication, notamment) et l'agriculture électronique pour assurer une couverture élevée et améliorer l'efficacité des services fournis. En outre, créer des sites de démonstration et des exploitations modèles, en coopération avec des centres scientifiques et des établissements d'enseignement supérieur, qui soient accessibles aux groupes défavorisés.

## **3. Faciliter le soutien à l'investissement et l'accès au financement**

- Augmenter le niveau de soutien à l'investissement en faveur des petits agriculteurs familiaux et des jeunes entrepreneurs tout au long de la chaîne de valeur agricole en améliorant les conditions d'investissement et en élargissant le portefeuille de produits financiers appropriés. Faciliter les financements innovants (tels que les financements mixtes, les obligations thématiques et les financements participatifs) et mettre à disposition des programmes d'aide à l'investissement, en

particulier pour les petites exploitations et les exploitations gérées par de jeunes agriculteurs et des femmes, qui sont assortis de divers types d'instruments financiers et qui ciblent la compétitivité et les normes afin de tirer parti des possibilités de développement. Ces dispositifs devraient être conformes aux principes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes et alimentaires (CSA, 2014).

- Investir dans des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets compte tenu des conséquences observées pour l'agriculture (en particulier les petites exploitations) dans tous les pays.
- Investir de manière responsable dans les infrastructures publiques, y compris les routes, les services publics et la numérisation, et garantir l'accès de tous les groupes de la société.
- Investir dans les infrastructures sociales, la protection sociale et l'assistance sociale, ainsi que dans la fourniture de services, et faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte dans la société. La disponibilité et l'accessibilité des structures d'accueil de jour sont essentiels pour les jeunes femmes qui souhaitent poursuivre leurs études et occuper un emploi productif.
- De manière intégrée, s'attaquer aux causes profondes des migrations économiques ou des migrations de détresse et maximiser les effets positifs de ces flux migratoires dans les communautés rurales où des migrations importantes ont déjà eu lieu, par exemple en encourageant l'investissement des fonds reçus.

#### **4. Élaborer une politique de soutien à la jeunesse rurale**

- Établir des objectifs, des cibles, des indicateurs, des processus et des résultats qui portent explicitement sur l'autonomisation des jeunes et sur leur bien-être social et économique, ainsi que sur leur participation à la gouvernance et à la prise de décisions. Les capacités et le potentiel des jeunes, en tant qu'agents du changement et chefs de file du processus de développement, sont des arguments clairs qui militent en faveur d'une forte présence des jeunes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Mettre à disposition un soutien financier destiné à aider les jeunes à créer leur propre entreprise, en particulier en finançant des jeunes entreprises dans le domaine de l'entrepreneuriat social et innovant, y compris l'agriculture. Contribuer au développement des compétences des jeunes ruraux en matière de production, de gestion et de direction d'entreprise.
- Assurer l'accès des jeunes agriculteurs à la terre et aux autres ressources naturelles, par exemple par la location de terres agricoles appartenant à l'État.
- Donner la priorité à l'emploi des jeunes dans le secteur formel à chaque fois qu'il existe un soutien à l'investissement dans de nouvelles entreprises. Des possibilités d'emplois plus diversifiés permettraient aux jeunes de rester dans les zones rurales.
- Promouvoir les processus d'apprentissage inter et intragénérationnels, ainsi que l'échange de connaissances et de compétences spécifiques à chaque génération. L'échange d'informations entre les jeunes de divers pays et régions doit être encouragé.
- Pour être efficaces, les interventions en faveur des jeunes ruraux doivent reposer sur une bonne base factuelle. Les pays membres devraient partager et mettre en œuvre de bonnes pratiques sur la manière de combler le déficit d'informations concernant la société rurale, par exemple en rassemblant des ensembles de données fiables ventilées par localité, sexe et groupe d'âge. Compte tenu du coût de ces activités, il convient d'utiliser des approches «intelligentes» qui maximisent l'efficacité de la collecte des données.

35. Conformément à son mandat et à ses priorités régionales, la FAO, par l'application de mécanismes de gouvernance inclusifs et en partenariat avec les gouvernements, la société civile, les universités, le secteur privé, les organisations internationales et les donateurs, est bien placée pour aider les parties prenantes à favoriser le développement des zones rurales, en particulier des agriculteurs

familiaux et des jeunes, dans la région. Ce soutien devrait s'appuyer sur les avantages comparatifs de l'Organisation, qui est le chef de file du système des Nations Unies pour l'agriculture et le développement rural. Grâce à l'approche programmatique de ses trois initiatives régionales<sup>13</sup> sur l'autonomisation des petits agriculteurs et des petits agriculteurs familiaux, l'amélioration du commerce de produits agroalimentaires et la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique, la FAO peut apporter ses compétences reconnues en matière de services consultatifs et d'appui technique afin d'aider les pays de la région à transformer leurs secteurs agricoles et à tirer parti des moyens d'existence des exploitants familiaux (y compris les jeunes) pour créer et adopter des innovations. Les jeunes sont particulièrement réceptifs à l'innovation et sont donc les partenaires naturels des interventions soutenues par la FAO.

36. Ces mesures peuvent contribuer à éliminer la pauvreté rurale, à améliorer la résilience et la durabilité des communautés rurales, à stimuler une croissance inclusive des économies rurales fondée sur une utilisation durable des ressources naturelles et, partant, à assurer aux zones rurales de la région Europe et Asie centrale un avenir en tout point viable et durable.

---

<sup>13</sup> Pour plus d'informations, voir <http://www.fao.org/europe/regional-initiatives/en> (en anglais) et le document «Résultats et priorités de la FAO dans la région» (ERC/20/5), disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/nc229fr/nc229fr.pdf>.